



VILLE DE VEMARS

## LA LETTRE DU MAIRE



### État d'avancement du déploiement de la fibre optique à Vémars

Chère Vémaroise, Cher Vémarois,

Comme vous l'avez constaté, beaucoup de projets ont été réalisés dans notre village. Certains sont en cours d'achèvement. D'autres vont voir le jour très prochainement.

Je comprends pourquoi beaucoup d'entre vous ont souhaité que je m'exprime personnellement sur les futurs projets qui intéressent le développement harmonieux de notre village.

Alors il m'est agréable de vous informer que je ferai régulièrement le point avec vous sur les dossiers importants qui amélioreront votre quotidien. C'est l'objet de « la lettre du Maire ». En toute simplicité. Chacun aura l'opportunité de s'exprimer à travers cette correspondance.

Ainsi que je m'y étais engagé, le déploiement de la fibre optique par SFR sur notre commune se poursuit.

La première phase portant sur l'installation des câbles est presque terminée.

Nous lançons la deuxième phase qui consiste à installer, à compter du 14 février 2019, trois armoires dites Points de Mutualisation aux endroits suivants :

- rue Pierre Curie
- rue de la Croix Boissée
- rue François Mauriac

La dernière phase consistera à procéder au raccordement, sous réserve d'éventuels problèmes rencontrés lors des installations. Ces travaux pourraient engendrer quelques difficultés temporaires pour la circulation ou le stationnement avec les véhicules. En cas de problèmes importants, les services techniques de la Mairie sont à votre écoute.

Mais sachez que notre village devrait être éligible dès l'automne 2019.

Je suis à votre disposition pour toutes questions par le biais du site internet

<https://mairiedevemars.fr/index.php/fr/> ou en prenant RV au 01 34 68 16 27.

Vous pouvez aussi vous saisir de la page recto de la lettre du Maire pour vous exprimer et renvoyer vos remarques à la Mairie, rue Léon Bouchard.

**Bien à vous,  
F.DIDIER  
Maire de Vémars.**